

# LOT N°10 - PEINTURE

## 1 - PRESCRIPTIONS GENERALES

### 1.1 - CONSISTANCE DES TRAVAUX

Le présent lot a pour objet l'exécution des travaux suivants :

- la peinture des murs extérieurs
- la peinture des murs et plafonds intérieurs,
- la peinture des boiseries,
- la peinture sur PVC,
- le vernis sur boiseries,
- les miroirs,
- le nettoyage de mise en service.

Ainsi que tous les travaux s'y rapportant, y compris ceux non explicitement décrits, mais nécessaires au complet et parfait achèvement des ouvrages.

### 1.2 - PRESTATIONS DIVERSES

Les travaux comprennent en outre toutes les sujétions qui y sont afférentes et qui sont implicitement incluses dans les prix unitaires, notamment :

- la fourniture, l'aménée, le montage et le repli des échafaudages, engins et matériels de chantier, y compris les équipements de sécurité,
- la présentation des palettes de couleurs et matériaux au Maître d'Œuvre avant toute commande et approvisionnement,
- l'exécution des échantillons à la demande du Maître d'Œuvre,
- l'emploi de personnel qualifié,
- la fourniture des peintures, vernis, et tous matériaux nécessaires à la mise en œuvre,
- la protection des sols, des ouvrages et équipements non peints,
- le nettoyage de toutes les salissures sur le chantier lors de l'exécution des travaux et l'enlèvement des déchets.

### 1.3 - LIMITE DES PRESTATIONS

Sont exclus du présent lot et sont à la charge :

Lot n°04 charpente couverture : traitement anti rouille des ouvrages métalliques.

## **1.4 - NATURE - QUALITE - PROVENANCE DES MATERIAUX**

### Documents de référence

Les matériaux utilisés sur le chantier devront être conformes aux spécifications des Normes Françaises et principalement aux normes ci-après, sans que cette liste soit limitative :

- NFT 30.001 : Dictionnaire technique des peintures et des travaux de peinture,
- NFT 30.003 : Classification des peintures, vernis et produits connexes,
- NFT 30.608 : Enduits de peinture pour travaux intérieurs,
- NFT 30.804 : Peintures pour le bâtiment. Spécification des peinture microporeuses pour façades,
- NFT 30.805 : Guide relatif aux produits de peinture utilisés dans les travaux de peinture du bâtiment,
- NFT 30 806 : Travaux de peinture des bâtiments,
- NFT 31 004 : Pigments. Minium pour peinture,
- NFP 78.331 : Mastic à l'huile de lin.

### Choix des matériaux - Documentation

L'entreprise a obligation de fournir les nommes, références et les documentations des matériaux et matières qu'elle propose de mettre en œuvre dans la remise de son offre.

## **1.5 - MISE EN ŒUVRE ET EXECUTION DES OUVRAGES**

La mise en œuvre et l'exécution des ouvrages seront conformes aux spécifications des DTU et documents suivants :

- DTU 39 : Miroiterie - Vitrierie - Cahier des Clauses Techniques et Cahier des clauses spéciales,
- DTU 59.1 : Peinture - Cahier des Charges et additif - Cahier des Clauses Spéciales et Mémento.

## **1.6 - RECEPTION DES SUPPORTS**

Avant tout commencement des travaux, l'Entrepreneur du présent lot procédera à la réception des supports.

En cas de salissures, imperfections ou malfaçons, il le fera constater au Maître d'Œuvre qui prendra toutes dispositions nécessaires.

Une fois les travaux commencés, les supports seront considérés comme acceptés. En aucun cas, l'Entrepreneur ne pourra prétendre à des suppléments pour quelque cause que ce soit.

## **1.7 - PROTECTION DES OUVRAGES NON PEINTS**

Pendant l'exécution des travaux de peinture, toutes les précautions seront prises par le titulaire pour protéger les surfaces qui pourraient être tachées, rayées, attaquées, ou endommagées (carrelages, stratifiés, menuiseries aluminium, appareils sanitaires, etc).

## 2 - DESCRIPTION DES OUVRAGES - POSITION

*Les produits proposés par l'entreprise devront être précisés lors de l'appel d'offre. Les produits cités dans le présent document sont donnés à titre indicatif  
Voir dans le CCTP n°19 « Revêtements sols et murs » la position exacte des revêtements muraux.*

### 10.1 - Peinture pliolite

Brossage, égrenage, époussetage.  
Une couche d'impression.  
Rebouchage sommaire à l'enduit type PANTICOAT.  
Deux couches de peinture mate en solution à base de résine pliolite type PANCRYL.

Position :

- a- Mur terrasse et tranche dalle passerelle A4,
- b- Plafond terrasse,
- c- Muret technique
- d- Tableaux
- e- Appuis

### 10.2 - Peinture d'imperméabilisation I 1 sur murs extérieurs enduit ciment

Brossage, égrenage.  
Application d'une (1) couche d'impression en IMPRICRYL à 0.15 l/m2.  
Une couche de finition en PANTIFILM GRANITE 2000 à 0.6 l/m2  
Ou Similaire en classe I 1.

Position :

Ensemble des façades extérieures hors poste 10.1

### 10.3 - Peinture intérieure

#### **a. Murs enduit ciment**

Brossage, égrenage.  
Rebouchage à l'enduit et ponçage  
Une (1) couche d'impression type "IMPRIMUR"  
**Application d'un enduit repassé et ponçage des murs**  
2 couches de peinture satinée acrylique en dispersion aqueuse famille III type "SOYTEX".

Position : Murs intérieurs en enduit ciment.

#### **b. Murs Placo**

Brossage, égrenage.  
Rebouchage à l'enduit et ponçage  
Une (1) couche d'impression type "IMPRIMUR"  
2 couches de peinture satinée acrylique en dispersion aqueuse famille III type "SOYTEX".

Position : Murs intérieurs

#### **10.4 - Peinture sur plafonds plâtre et dalle béton**

Brossage, égrenage, époussetage.  
Une couche d'impression acrylique.  
Rebouchage et ponçage soignés.  
Deux couches de peinture mate acrylique type "SOYTEX".

Position : Locaux intérieur sauf salle d'eau et buanderie  
a-Plafond placo                      b- Dalle béton (ragréage par le lot 01)

#### **10.5 - Peinture sur boiseries**

Une couche d'impression diluée à 15% en laque microporeuse type "PRIM WOOD".  
Ponçage soignés.  
Enduisage des parties planes, rebouchages soignés des moulures, et ponçage.  
Deux couches de peinture laque satinée non diluée type "PRIM WOOD".

Position :

- a. Ensemble bâtis de portes.
- b. Portes en bois.

#### **10.6 - Vernis sur les boiseries**

Brossage.  
Impression au vernis glycérophtalique famille III.  
Ponçage.  
Deux couches de vernis satiné aux résines de polyuréthane famille VII, groupe 1.

Position : Lisse bois sur garde corps placo

#### **10.7 - Peinture sur P.V.C.**

Brossage des salissures.  
Dégraissage éventuel au trichloréthylène.  
Deux couches de peinture mate à base de résine pliolute type "PANCRYL"

Position :

- a. Descente E.P.
- b. Ensemble des PVC apparents

### **10.8 - Peinture ouvrages métalliques extérieurs**

Ces travaux comprendront au minimum :

Nettoyage, dégraissage, décapage ou dérochage et rinçage, (primaire anti-rouille à la charge du lot 04)

- primaire 1 couche de primaire d'accrochage, mono-composant, aux résines époxydiques estérifiées en phase solvant, pour supports difficiles
- 2 couches de finition de peinture laque tendue, satinée, haute durabilité, aux résines alkydes uréthannes en phase solvant,

Position : Bandeaux métalliques

### **10.9 - Miroirs**

Miroirs, teinte naturelle, fixés par attaches chromées,  
Compris toutes sujétions de fourniture et de pose.

Position :

- a. Salle d'eau, (au-dessus du lavabo) L/H : 50 x 60cm.
- b. Salle d'eau pour hand, (au-dessus du lavabo) L/H : 50 x 80cm.

### **10.10 - Nettoyage de mise en service**

En fin de chantier, nettoyage soigné des locaux pour mise en service comprenant :

Les revêtements de sols et revêtements muraux, les profilés aluminium ou PVC des menuiseries, les vitres et miroirs, les appareils sanitaires, les entrées et béquilles de portes, les stratifiés, les plaques d'interrupteurs, prises de courants, la lustrerie, etc...

Position :

Ensemble de salles.

## **VARIANTE**

### **10.11 - Peinture d'imperméabilisation I 3 sur murs extérieurs enduit ciment**

Brossage, égrenage.

Application d'une couche de fixateur opacifiant pigmenté pour les systèmes d'imperméabilité, déposée à 200g/m<sup>2</sup>.

- 1 couche intermédiaire de revêtement d'imperméabilité verticale à base acrylique élastique en phase aqueuse, déposée à 400g/m<sup>2</sup> minimum.
- 1 couche de finition de revêtement d'imperméabilité verticale à base acrylique élastique en phase aqueuse, déposée à 400g/m<sup>2</sup> minimum.

Position :

Ensemble des façades extérieures hors poste 10.1